



PONT-À-MARCO

FLASH

INFOS MUNICIPALES
JANVIER 2024

✨ VŒUX DU MAIRE

la cérémonie des vœux du Maire aura lieu à l'espace CASADESUS **le vendredi 19 janvier 2024 à 19h**. Accueil à partir de 18h30.



📍 SORTIE CULTURELLE

Une journée « découverte » sera organisée courant mars 2024. **Tarif tout compris 60€.**

Au programme visite de la cité internationale de la Francophonie à Villers-Cotterêts, puis celle de la forteresse de Pierrefonds. Le bulletin d'inscription sera en ligne sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie **à partir du 26 janvier.**

📍 WEEK-END CULTUREL

Les animations seront organisées **les 13 et 14 avril 2024.**

Le programme sera disponible sur nos sites habituels et par voie d'affichage.

🌲 BENNE À SAPINS

Un espace destiné à récupérer les sapins est installé place du Bicentenaire **jusqu'au 19 janvier 2024.**

🎭 CARNAVAL MUNICIPAL

Celui-ci aura lieu **le samedi 17 février.**

Les informations seront publiées sur nos sites habituels.

🛼 CITY-PARK ET SKATE PARK POUR LES JEUNES

Le CITY-PARK est en cours de finalisation, en revanche pour le SKATE-PARK le prestataire a été choisi et les travaux commenceront **prochainement.**

📅 HORAIRES FRANCE SERVICES

La France Services est ouverte

- **le lundi** de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h45 (sur rendez-vous)
- **le mardi** de 9h00 à 12h30,
- **le mercredi** de 13h30 à 17h30,
- **le jeudi** de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et
- **le vendredi** de 13h30 à 16h30.

📅 HORAIRES MÉDIATHÈQUE

- **Le lundi** de 14h à 16h
- **les mardi et vendredi** de 16h30 à 18h30
- **le mercredi** de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30
- **le samedi** (semaine impaire) de 10h00 à 12h00 et
- **le dimanche** (semaine paire) de 10h00 à 12h00.

📅 HORAIRES DE LA MAIRIE

À compter du **5 février**, les services seront ouverts les lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les mardi et jeudi de 8h30 à 12h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

📅 CONCILIEUR DE JUSTICE

Monsieur Jean-Marc EMAILLE vous reçoit **les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois**. Sa mission consiste à aider à trouver une solution à l'amiable avant que les parties en conflit ne fassent appel à la justice. Si vous avez un litige avec un fournisseur, un voisin, un propriétaire, un locataire, n'hésitez pas, prenez rendez-vous en appelant la Mairie au **03 20 84 80 80**.



JARDIN PUBLIC FAMILIAL

Une nouvelle commande d'arbres décoratifs et fruitiers a été effectuée. Les plantations seront effectuées dès que les conditions climatiques le permettront. Le mobilier sera installé pour le printemps. D'autre part, nous demandons aux propriétaires des chiens qui se promènent de ramasser les déjections. Des poubelles sont installées pour les recueillir.



URBANISME

Nous rappelons que certains travaux de rénovation d'agrandissement, de modification de l'aspect extérieur de votre maison doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux auprès de la mairie.



CONSIGNES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent procéder au ramassage des déjections de leur animal. L'ASVP a reçu des consignes pour verbaliser les contrevenants, **amende de 35€.**

Nous rappelons également que les chats doivent être identifiés, s'ils sont récupérés et non identifiants, ils seront remis à la LPA.



TRAVAUX DE JARDINAGE

Nous rappelons que les trottoirs doivent être accessibles à tous et notamment aux poussettes et qu'il est donc important de tailler les végétaux qui débordent et empiètent sur le trottoir. Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article R116-2-5

du code de la voirie routière, **il est interdit de laisser pousser les haies et les arbres à moins de 2 mètres du domaine public.** La responsabilité du propriétaire peut-être engagée en cas d'accident.



PÈVÈLE CAREMBAULT

COLLECTE DES DÉCHETS

Un livret a été distribué dans les boîtes aux lettres. Celui-ci reprend les nouvelles pratiques qui ont été mises en place **dès le 2 janvier 2024** et notamment le ramassage des bacs qui aura lieu le lundi. Les sacs déposés sur le trottoir ne seront pas ramassés par les collecteurs.

PRIME VÉLOS

Le dispositif est reconduit pour 2024. Lancement de l'opération **début mars 2024.**



EXPRESSION DES GROUPES



*Nous vous souhaitons une excellente année 2024.
Qu'elle vous apporte la santé, la sérénité
et tout ce que vous pouvez souhaiter.*



COMMERCES DE PROXIMITÉ

ITINÉRANTS

- **Le midi** sur le rond-point face au magasin Envain : **la friterie TOMA**
- **Le mardi après-midi** sur le parking de la Marque : **fromagerie Châtel et poissonnerie le grand large.**
- **Le vendredi après-midi** : sur le parking de la Marque à partir de 17h : **le banc de Jackie** – vente d'huîtres.
- Sur la place du Bicentenaire **dans l'après-midi** la fleuriste **le Bouquet baladeur** et **en soirée** la pizzeria Mil 'pat.
- **Le samedi après-midi** : sur la place du Bicentenaire **le Bouquet baladeur** puis **en soirée** la pizzeria Mil 'pat.
- **Le dimanche matin** sur le parking de la Marque : **le poulet rôti** et sur la place du Bicentenaire **le Bouquet baladeur.** Et **en soirée**, la pizzeria Mil 'pat.



MAISON DE PROXIMITÉ

TRAVAUX

Le calendrier des travaux est respecté et désormais ce sont les travaux de carrelage, peinture qui sont en cours. Le chantier devrait se terminer **en février/ mars 2024.**



COURSES CYCLISTES

La course PARIS-ROUBAIX passera dans la commune **le dimanche 7 avril.**

Le 17 mai, l'arrivée de l'étape MAZINGARBE- PONT-À-MARCQ de la course cycliste les 4 jours de DUNKERQUE sera accueillie devant le siège de la Pèvèle Carembault (ancien site AGFA).

